

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

[VIVRE MIEUX A MANTES-LA-JOLIE \(HTTP://WWW.VIVRE-MIEUX-A-MANTES-LA-JOLIE.FR\)](http://www.vivre-mieux-a-mantes-la-jolie.fr)

Armelle HERVE, Bintah SY, Mohamed MMADI, Marc JAMMET



SOLIDARITÉ AVEC LE PETIT OTHMANE ET SA FAMILLE.

Le 10 octobre 2015, Othmane, 7 ans, perdait la vie à cause d'un ascenseur défectueux.

Depuis Mantes-en-Yvelines Habitat devenue Les Résidences Yvelines-Essonne et OTIS l'ascensoriste se renvoient la balle devant les tribunaux pour masquer leurs responsabilités.

Nous tenons à nouveau à assurer sa famille de toute notre solidarité dans les épreuves insoutenables qu'elle doit affronter.

Ce drame rappelle également que les défaillances en matière d'entretien des bailleurs sociaux ne sont pas anodines.

Mai 2022



TAXE FONCIÈRE. LE COUP DE MASSUE POUR LES PROPRIÉTAIRES.

Le 17 février dernier, le Conseil com-munautaire (GPSEO) a voté l'instaura-tion d'une nouvelle ligne fiscale. Elle va se traduire par une augmen-tation de la taxe foncière pour les pro-priétaires de 200 à 800 euros. On va ainsi faire payer aux proprié-taires à la fois la gestion plus qu'ha-sardeuse de la GPSEO (11 millions d'euros de déficit) mais aussi l'arrivée d'Eole et ses dérages financiers à ré-pétitions.

Plus d'informations sur :

vivre-mieux-a-mantes-la-jolie.fr (<https://vivre-mieux-a-mantes-la-jolie.fr/>)

Avril 2022



STATIONNEMENT : LES MANTAIS PAIENT !

Le coût des cartes de stationnement pour les résidents du Centre-Ville a doublé passant de 30 à 60 euros. Et pour que ce soit complet, les " 3 heures gratuites " au parking ont également " déclaré forfait ". Si la droite locale avait beaucoup communiqué sur ce qu'allaient y gagner les Mantais pen-dant quelques mois, elle semble avoir oublié de prévenir les Mantais de ces hausses. Ce qu'on a " oublié " de dire aux Mantais, c'est que les recettes des parkings en surface s'élèvent à 1,4 million d'euros. Sur cette somme le " gérant " privé ne reversera rien à la commune.

Mars 2022



L'ÉPURATION SOCIALE SE POURSUIT

Nous avons déjà dénoncé l'épuration so-ciale en cours.

Elle ne se poursuit pas qu'au Val-Fourré avec la casse de dizaines de logements sans en reconstruire. Sous prétexte de l'arrivée d'Eole, tous les Mantais peuvent voir les promoteurs immobiliers à l'œuvre dans tous les quartiers. Déjà un premier commerçant du Val-Fourré a été exproprié et plusieurs petits propriétaires du Centre-Ville et de Gassicourt sont, eux-aussi, maintenant menacés d'expropriation.

Nous y reviendrons très prochainement. Vous pouvez compter sur nous pour vous informer et nous y opposer.

Février 2022



BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2022

L'année qui s'achève aura été bien mouvementée et notamment par la peur que certains voudraient bien nous inspirer, aux niveaux national comme local. En ce tout début d'année, prenons un peu de recul et reconstruisons l'ESPOIR dans un avenir meilleur. Et nous vous invitons à la petite cérémonie des vœux que nous organisons MARDI 25 JANVIER à 18h30 Espace Guy Mainière (64 rue Maurice Braunstein) à Mantes-la-Jolie. C'est avec beaucoup de plaisir que nous envisageons cette prochaine rencontre conviviale.

Janvier 2022



UN NOUVEAU MAIRE EN 2022 ?

Une « majorité de la majorité » en a décidé ainsi. Bien-entendu, c'est au maire d'en décider et de l'annoncer. Nous n'avons jamais confondu adversaire politique avec ennemi intime. Ce n'est visiblement pas le cas de tous à droite. Ils n'ont pas d'amis, ils n'ont que « des obligés » et tant pis si l'intérêt des Mantais est oublié.

Pour ce qui nous concerne, nous sommes UNIS et DÉTERMINÉS et plutôt que de nous servir des Mantais, nous continuerons à les servir sans jamais nous départir de nos valeurs.

Décembre 2021



LA SÉCU VA RESTER À MANTES-LA-JOLIE

C'est une très bonne nouvelle et nous sommes fiers d'y avoir contribué. C'est la raison pour laquelle nous avons déposé un vœu le 4 octobre dernier puis fait les efforts nécessaires pour que le Conseil municipal refuse, à l'unanimité, le déménagement prévu à Poissy.

Il va falloir néanmoins rester très vigilant tant certains ont tenté d'abord de masquer l'information aux Mantais puis de « rassurer à bon compte » avant de reculer devant la mobilisation citoyenne qui s'amorçait.

Novembre 2021



UNE DÉLIBÉRATION ILLÉGALE

Lors du Conseil municipal du 12 juillet, le Maire a tenté d'imposer de nouvelles règles pour nous faire taire : interdiction de rendre publics des documents, « sanction », exclusion temporaire de commissions.

Comme nous l'avions annoncé, nous avons saisi le représentant de l'État et le contrôle de la légalité a refusé de valider cette délibération.

Que cela plaise ou non au Maire et à sa majorité docile, la loi et le droit seront respectés à Mantes-la-Jolie comme ailleurs.

C'est l'intérêt des Mantais. Nous ne lâcherons rien !

Octobre 2021



TRANSFORMATION DU VAL-FOURRÉ. CONCERTATION ? CHICHE !

La concertation légale est engagée à ce sujet jusqu'au 9 octobre prochain.

Évidemment de ce qui est dit à la réalité, il y a souvent un gouffre avec la droite (manque d'informations, dossiers modifiés selon les subventions ...).

Pour autant, nous pensons que plus nous serons nombreux à nous emparer de cette concertation, mieux ce sera.

Nous vous invitons à vous rendre sur notre groupe Facebook (Vivre mieux à Mantes-la-Jolie) où vous retrouverez liens, fichiers, analyses et commentaires).

Bien à vous.

Septembre 2021

LUTTE OUVRIÈRE - FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS

Thierry Gonnot



CONTRE LA PRÉCARISATION, LA BAISSÉ D'EFFECTIFS ET LE BLOCAGE DES SALAIRES.

La loi autorisant le recrutement de contractuels, le conseil municipal devait approuver toute une liste d'embauches qui vont du cadre au peintre en passant par les espaces verts en CDD... alors que cela doit rester l'exception lorsque la recherche de fonctionnaire est infructueuse.

Nous avons voté contre cette décision de généralisation de la précarité.

De même, nous avons voté contre la baisse de la masse salariale des employés de la mairie en 2021 pour la troisième année consécutive. Une grève avait eu lieu à ce sujet.

Mai 2022



CIRCULEZ, IL N'Y A RIEN À VOIR !

Nous évoquions dans notre texte les 25 milliards du plan d'aide du gouvernement qui se traduira pour les travail-leurs, à Mantes et ailleurs... par 0,15 euro de moins par litre à la pompe. Le Maire a refusé la publication : pas local. Ceux qui n'arrivent plus à s'en sortir ap-précieront.

Faisons local : selon l'INSEE, le taux de pauvreté est en 2019 en France : 14,6 %, à Mantes la Jolie : 32 %. Le taux de chômage 2018 est en France : 13,4%, à Mantes la Jolie : 21%. Décider de ce qui est un sujet local ou pas, semble plus simple que d'arriver à régler les problèmes.

Avril 2022



UNE TRIBUNE VRAIMENT PAS LIBRE

Notre texte " hausse des prix : salaires et pensions doivent suivre " a été refusé au nom du règlement intérieur exigeant que la tribune soit consacrée à un " sujet d'intérêt local " jugé tel par le Maire, directeur de publication du bulletin. La hausse des prix, la baisse des revenus ne sont pas des sujets d'intérêt local, les Mantais apprécieront. Entre autres, les agents municipaux venus protester à la réunion du conseil municipal de décembre 21 contre le nouveau système de primes mis en place par la mairie. Ce refus de publication constitue une censure.

Mars 2022



LES AGENTS MUNICIPAUX ONT RAISON

Au dernier conseil municipal, nous avons voté contre l'augmentation de 74 heures par an du temps de travail des agents municipaux. Augmenter les horaires pour continuer à supprimer des emplois, pas d'accord. De plus, ne pas payer ces 74 heures est inacceptable. Quant au nouveau régime de prime mis en place par la mairie, il est hyper-inégalitaire puisque les primes mensuelles vont de 80 euros pour les plus bas salaires à 4165 euros pour les hauts cadres. Les agents municipaux venus protester au conseil ont raison. Il faut augmenter massivement les salaires.

Janvier 2022



LES RESPONSABLES DU CHÔMAGE : PATRONS ET GOUVERNEMENT

Macron ne cesse de s'attaquer aux chômeurs, jamais à ceux qui les jettent à la rue. Le chômage est une catastrophe pour le monde du travail. Ses causes : les licenciements et le sous-effectif entretenu dans les entreprises et les services publics. Les politiciens, qui à six mois de l'élection ressortent la vieille rengaine contre les chômeurs, non seulement protègent les vrais responsables en faisant diversion, mais sèment le poison de la division dans les rangs de la classe ouvrière. Aucun travailleur ne doit être dupe de cette manœuvre grossière.

Décembre 2021



PAS DE PROMESSES ÉLECTORALES, UN PLAN DE COMBAT POUR LES TRAVAILLEURS !

La campagne présidentielle est lancée et les promesses pleuvent de tous les côtés. Quel cirque écœurant !

Face aux attaques patronales, aux suppressions d'emplois, à l'aggravation des rythmes de travail, aux bas salaires, les travailleurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes.

La seule perspective est de s'organiser et d'agir collectivement pour inverser le rapport de force. Nous n'aurons rien sans retrouver le chemin des luttes massives, des grèves, et des occupations d'usine à l'échelle de l'ensemble du monde du travail.

Octobre 2021



CONTRE LA PANDÉMIE, IMPOSER DES MOYENS POUR LA SANTÉ

- *Pour boire un verre à la terrasse d'un bistrot, il faut un passe sanitaire... mais pas pour les transports en commun pour aller travailler.*
- *Quand les trusts pharmaceutiques augmentent le prix des vaccins, le gouvernement n'a rien à redire.*

Contraintes et sanctions pour la population, tandis que les capitalistes ont les mains libres pour engranger les profits.

Les travailleurs ne pourront pas préserver leurs conditions de vie sans s'attaquer à la domination sur l'économie de la classe capitaliste, totalement irresponsable et parasite.

Septembre 2021